

LE FRONDEUR

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS}) 5 F⁵⁰

BUREAU DES ANNONCES RUE DE LA METUVE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

L'ESCARMOUCHE PARLEMENTAIRE DU 11 MAI.



Messieurs, quand je songe que l'on trouve dans cette chambre des hommes assez ingrats pour dire que ma présence au pouvoir ne suffit pas seule, pour faire le bonheur du pays, je ne puis que lancer sur ces vils détracteurs, de ma personne, toutes les foudres de mon mépris.

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :
La ligne fr. 0 25

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne » 1 »

On traite à forfait.

L'IDOLE

Décidément, l'idole branle sur son socle. Les braves doctrinaires liégeois sont mortifiés et commencent à s'inquiéter en découvrant, dans le ciel calme et serein, un grain progressiste alarmant.

Encore quelques coups de boutoirs des Janson, Hanssens et des vaillants lutteurs démocrates, et le Brahma doctrinaire aura fini de contempler son auguste nombril.

Lui et ses servants en sont à rééditer des mots :

« Il n'y a pas de question sociale, il n'y a que des questions sociales. »

Heureusement, on aura bientôt fait de ces sornettes.

Ce qu'il y a, c'est une situation sociale à améliorer.

Et il faut être impolitique ou aveuglement entêté, pour ne pas appliquer un autre mot qui a fait bon chemin et qui émane de Brahma lui-même :

« Gouverner, c'est prévoir ! »

Ce qu'il y a à prévoir, c'est que si la bourgeoisie doctrinaire ne cède pas de bon gré, elle devra le faire par la force..... des choses.

Qu'elle craigne qu'ayant eu son 89 pour elle, elle n'ait son 89 contre elle.

Le peuple, ilôte, en a assez et comprend sa force. Plus il s'instruit, mieux il comprendra.

C'est pourquoi il faut enrayer l'instruction du peuple, n'est-ce pas ?

Parce que le peuple instruit voudrait avoir sa voix au chapitre et exigerait son droit au suffrage.

Parce que le peuple réclamerait une répartition plus équitable des charges et des avantages civiques.

Parce qu'en un mot, il plairait au peuple d'avoir enfin sa place au soleil.

Allons, frottons-nous les mains, car il ne nous reste plus, espérons-le, que de voir de quel côté de son piédestal tombera le dieu.

Ce sera un spectacle intéressant et réjouissant à la fois.

FEU BOBOTTE I^{er}.

MON TIROIR

Mon tiroir est un cimetière
Renfermant plus d'un doux trésor ;
Vieux bouquet tombant en poussière,
Boucle soyeuse aux reflets d'or ;

Portrait aimé qu'on presse encor
Sur ses lèvres, image chère,
Vers laquelle, dans sa misère,
Le cœur prend souvent son essor.

Ce sont pourtant des choses mortes
Mais elles restent toujours fortes
Et font monter des pleurs aux yeux.

Quand sur elles mon regard tombe,
Je crois voir s'entr'ouvrir la tombe
Où dorment tous mes jours heureux.

FORTUNIO.

Une Manifestation littéraire et nationale

Le héros en sera M. Camille Lemonnier. Voici à la suite de quelles circonstances cette manifestation a été décidée.

On sait que l'Etat alloue aux Lettres un prix quinquennal de cinq mille francs. Depuis dix ans, ce prix, je ne sais pourquoi, n'avait plus été décerné. Le jury, composé de sept membres, vient de décider qu'il ne le serait pas encore. Trois membres seulement, MM. Charles Potvin, Pergameni et Frédéric ont voté pour M. Camille Lemonnier; deux, MM. Stappaerts et Fétis, pour M. Vautier; enfin les deux autres, MM. de Monge et Rivier, se sont abstenus, chose incompréhensible par parenthèse, car ils n'avaient pas à examiner si un livre de valeur a été publié pendant la période, mais seulement quel est le meilleur livre publié.

De quel droit donc ces membres se permettent-ils de s'abstenir ?

La décision du jury est ridicule et scandaleuse. Tous ceux qui s'intéressent à l'Art, l'auront appris avec un douloureux étonnement.

M. Camille Lemonnier évincé ! Lui qui avait écrit *Les Charniers* à 26 ans ! Lui dont *Un Mâle* fut salué en France par les plus éminents critiques, parmi lesquels Taine, comme l'œuvre d'un puissant écrivain ! Lui qui domine de si haut notre littérature ! Après *Un Mâle* parut *Le Mort*, son chef-d'œuvre, puis *Thérèse Monique*, le plus poétique de ses romans, un chef-d'œuvre d'émotion vraie. L'espace me manque pour parler des autres productions. D'ailleurs, mon seul but ici, c'est de signaler l'injustice faite à cet artiste viril et original, qui nous a donné des romans vécus d'une plastique admirable et personnelle et d'une vérité locale scrupuleuse et brillante, à cet artiste qui a provoqué, à lui seul, la renaissance des Lettres et du Naturalisme belges, et vers qui tous les jeunes littérateurs, fascinés, se sentent invinciblement attirés. Charles de Coster lui-même n'a pas eu le prix quinquennal ! Ceux qui connaissent le terne de notre littérature et qui ont lu *La Légende d'Ulenspiegel*, peuvent seuls comprendre ce que ce dédain pour le grand styliste a de sottise imprudence. Il n'y en a pas moins à l'égard de M. Camille Lemonnier. Notre indifférence pour les productions nationales a permis autrefois une telle injustice. Mais, aujourd'hui, le réveil littéraire et le bruit fait autour du nom de M. Camille Lemonnier rendent cette injustice éclatante. De là, les protestations indignées.

La manifestation en l'honneur de l'auteur du *Mort* le consolera largement, je n'en doute pas, de la décision du jury : elle lui prouvera que cette décision n'a nullement été l'expression de l'opinion publique. La fête, superbe et enthousiaste, sera, pour M. Camille Lemonnier, autrement significative qu'un prix quinquennal. Sa renommée en grandira encore. Ses œuvres monteront davantage encore dans une lumière, et cette lumière fera paraître plus noir le noir de l'oubli où agonisent mélancoliquement les œuvres caduques de nos défilés imitateurs, c'est-à-dire des neuf dixièmes de nos écrivains...

J'engage chaleureusement tous les épris des Lettres à participer à cette fête nationale de l'Art, qui restera une date dans les fastes littéraires de la Patrie (1)

CELESTIN DEMBLON.

(1) La manifestation consistant en un grand banquet auquel sont conviés tous ceux qui s'intéressent à la littérature, aura vraisemblablement lieu le dimanche 27 mai. Le prix de la cotisation est de 5 francs. Les adhérents sont priés d'envoyer, dès aujourd'hui, leur nom et adresse exacts au secrétaire de la *Jeune Belgique*, 74, avenue de la Toison d'or, à Bruxelles. Un avis fixant la date définitive, qui sera certainement un dimanche, leur sera envoyé en temps et lieu. Les souscriptions des dames et autres personnes qui ne pourront assister à la fête, seront accueillies à en-rehausser l'éclat. Les noms de tous les souscripteurs seront publiés dans le prochain numéro de la *Jeune Belgique*.

(Extrait du n^o du 28 avril de la *Jeune Belgique*.)

Les journaux ont raconté avec force détails — naturellement — comment le roi avait été jeté bas par son cheval, et comment l'animal était allé se couronner plus loin.

Il est à remarquer que les chevaux agissent, vis-à-vis des rois, absolument comme les prétendants ordinaires. Dès qu'ils ont fiché les souverains par terre, ils ne songent qu'à se couronner à leur place.

UN SUJET BRULANT

Nous avons déjà parlé — nos lecteurs s'en souviennent peut-être — des conférences organisées à l'Hôtel-de-ville, sous la présidence du mayor et destinées à éclairer à giorno le personnel de la police liégeoise. Ces conférences ont recommencé avec éclat, le 5 de ce mois, par une causerie d'un brillant commissaire-adjoint, M. V.....

On ne saurait croire avec quelle éloquence,

quelle verve et quel esprit mordant, l'excellent conférencier a traité ce sujet plein de ressources : les embarras de voirie. Tour à tour, grave et moqueur, austère et folâtre, l'orateur a éloquentement indiqué les devoirs d'un agent de police vis-à-vis d'un bac aux cendres ou d'un étalage extérieur encombrant le trottoir.

« Frappez sans pitié, s'écriait l'orateur, et bientôt nos rues, débarrassées de tout ce qui les encombre indûment, auront enfin l'aspect qui convient aux artères d'une grande cité. »

Et partant de ce principe que la rue appartient à la circulation et non pas à ceux qui trouvent commode d'y installer leur marchandise, le bon adjoint se mit à passer en revue les rues où l'encombrementomanie sévit avec le plus d'intensité. Il avait déjà traversé la rue du Pont, la rue des Mineurs et allait s'engager résolument dans la rue Hors-Château — rendue célèbre par ses brasseries — lorsqu'une toux opiniâtre du mayor-président arrêta l'orateur. Trois fois, celui-ci voulut reprendre le fil de son discours et trois fois une quinte formidable s'empara de l'infortuné bourgmestre. Que faire ? Si le mayor était parti, on aurait certes pu continuer sans lui, mais cloué par le devoir sur son fauteuil présidentiel, le stoïque Guggus ne bougeait pas. C'est alors que le conférencier eut une inspiration, et en dépit du bruit de la toux persistant du bourgmestre, la parole de l'orateur s'éleva bientôt claire et vibrante :

« Inutile de vous dire, Messieurs, s'écriait l'orateur, que ces règlements applicables lorsqu'il s'agit de petits négociants, ne sont plus de saison lorsqu'il s'agit d'une des industries qui font la gloire de la ville de Liège, comme, par exemple, la fabrication de la bière, et qu'il n'y a aucun inconvenient à laisser sur la voie les camions les plus... »

A peine ces mots étaient-ils prononcés que le mayor, débarrassé de sa toux, reprenait enfin l'attitude digne et silencieuse qui caractérise son austère personne et la conférence reprit son cours.

Le cercle d'Agrément annonce pour lundi une soirée qui en promet (de l'agrément) aux invités.

Les *Pupperszix*, les *fantoche* liégeois, autrement dit les *marionnettes*.

L'impresario est, nous assure-t-on, engagé par le frère de Halden, pour une tournée autour du monde.

On rira de bon cœur, lundi, au local du cercle d'Agrément.

Ceux qui sont chargés de l'entretien des squares et parcs de la ville, se plaignent de vols de plantes et de dévastation et réclament l'aide de la police pour empêcher ces méfaits.

Nous leur soumettons une simple idée : Pourquoi, pour remplacer les policemen, ne planterait-on pas quelques *grenadiers* dans les massifs ???

UN NOM

Ce qu'un nom peut faire, somme toute ! S'appeler *Berbuto* ou *Lärbalète* ou *Delcominette*, ce n'est encore que demi mal ; mais s'appeler *Letableau*, c'est différent. Dont la preuve :

Vous savez que mon nom est *Letableau* et que, soit dit sans me flatter des coups d'encensoir, le jour où l'on apprit mon arrivée à Liège, ses mots sortirent de toutes les bouches, celles de chaleur comprises : *Letableau est arrivé à Liège !*

Donc, j'étais arrivé à Liège, reçu à bras ouverts par le dessus du panier de la littérature, M. Edouard Vanden Boorn en tête. Je ne vous parlerai pas des festins, des soupers, des invitations que m'adressaient tantôt la rédaction du *Frondeur*, tantôt celle de la *Meuse*, plus tard Monsieur X., puis Madame Z. ; je vous dirai seulement, sans vouloir *m'auvroler*, que mes œuvres, mon talent, ma verve ont fait du bruit, et que l'annonce de mon arrivée dans la cité protectrice de la race canine, fut comme un coup de foudre : *Letableau est arrivé à Liège!!!*

C'était dimanche dernier. Pour caver un tantinet mes libations de la veille, j'avais quitté mon petit quartier du troisième et filé sur Kinkempois. Pendant mon trajet, un pressentiment m'avertit que je ferais bien de rentrer chez moi ; il me semblait qu'un grand personnage devait venir me rendre visite et que mon absence, à cette heure, pouvait changer toute ma vie. Mon intention d'aller respirer l'air embaumé des bois fut plus forte que cette pensée, et mes pas me conduisirent à Sarts-Tilman.

Rentré chez moi, la locataire du second, une brave femme dont le seul défaut est un bavardage forcené, m'arrêta :

— Monsieur Letableau, un monsieur est venu me demander d'un ton assez brusque : Letableau ! Je suis allée directement à votre quartier, j'ai frappé, mais comme on n'a pas répondu, c'est sans doute parce qu'il n'y avait personne ! Je suis descendue et j'ai dit au monsieur : Il n'y a personne dans le quartier. Alors il est sorti en disant : « Pourvu qu'on ne le vende pas ! » Je me suis souvenue de ces paroles, j'ai supposé que vous étiez un nihiliste, que vous vous cachiez, comme mon frère qui est contre-maitre dans une fabrique de machines pour destruction d'empereurs, et qui répète souvent : « Pourvu qu'on ne le vende pas ! » Mais vous pouvez être tranquille, Monsieur Letableau, je ne vous vendrai pas, je saurai tenir mon secret, car mon frère pourrait être aussi pincé, et ce serait malheureux, lui qui est père de treize enfants, dont l'aîné n'a pas trois ans et....

J'arrêtai cette brave femme, m'apercevant qu'elle allait me tenir deux heures sur le carré, et lui demandai si ce monsieur n'avait pas remis sa carte.

— Non, me répondit-elle, il a répété seulement : « Pourvu qu'on ne le vende pas ! » et est parti ; mais soyez tranquille, Monsieur, mon frère travaillait aussi au nihiliste et il est père de treize...

— Pardon, Madame, m'écriai-je, j'ai deux lettres à écrire, le courrier n'attend pas.

Je rentrai chez moi.

Quelle était cette personne qui tenait tant à ce qu'on ne me vendît pas ? Mystère ! Je vous fais grâce de mes suppositions, je vous dirai seulement que je ne pus m'endormir de la nuit entière.

Le lendemain, au moment où je sortais du lit, le cerveau encore plein de ces mots : « Pourvu qu'on ne le vende pas ! » et supposant que la police de Liège croyait voir en moi l'assassin de Pirard, le lendemain, dis-je, on frappa à ma porte.

C'était la dame du second. Monsieur, me dit-elle, le monsieur d'hier est en bas, il m'a demandé Letableau. Faut-il faire monter ?

— S'il vous plaît, Madame, répondis-je. On monta l'escalier. Je tremblais, je ne sais pourquoi. Un monsieur pénétra dans l'appartement. Le monsieur était noble et beau. Il parla :

Monsieur, je viens acheter le tableau !
— Le tableau n'est pas à vendre, lui répondis-je, croyant en avoir affaire à un farceur.

— A n'importe quel prix, il me le faut, on en parle trop en ville et je veux le tableau.

— Tout ce que je puis vous répondre, mon cher Monsieur, c'est que Letableau n'est pas à vendre.

— J'en donne mille francs !

— Vous en donneriez cent mille que Letableau n'a pas été fait pour être vendu.

— Eh bien, je vous en offre deux cent mille ! Tout le monde en parle ; si je l'achète c'est de moi qu'on parlera. Il me le faut à tout prix, vous m'entendez, à tout prix. Voici ma carte.

Et l'étrange visiteur sortit. Fort intrigué, je lus sur la carte de visite en bristol ivoire :

ARISTIDE CRALLE

EN EUROPE

C'était lui !

LETABLEAU.

LE DROIT AU SOMMEIL

On sait que par ordre de M. le président de la Cour d'appel, les militaires venant de la citadelle devront, désormais, faire un détour pour se rendre en ville. Les sonneries de clairon empêchaient, probablement, les magistrats de dormir à l'audience.

Nos lecteurs vont, du reste, pouvoir apprécier les motifs qui ont dicté à M. le premier président sa décision, en lisant la pièce qui suit :

La cause est entendue

Vaudeville en 1 acte.

PERSONNAGES : M. Lendormi, président. — M. de Ronflard, vice-président. — M. Bonloir, juge. — M. Aimable Muffetau, substitut. — M. Bonbec, avocat. — Un prévenu. — Gendarmes, témoins, peuple.

La scène représente une salle de tribunal. Le président. — Qu'on introduise le prévenu. (Un gendarme introduit un être déguenillé.)

Le prévenu. — Votre nom ?
Le président. — Hyacinthe Roultaboss.
Le prévenu. — Votre profession ?
Le président. — Homme de lettres.

Le prévenu (étonné). — Homme de lettres dans ce costume... (avec ironie). Faites-vous l'article de fond au *Journal de Liège*, peut-être.

M^e Bonbec (blessé). — Je me permettrai de faire observer à M. le président, que mon client n'est pas encore condamné et que personne n'a le droit de l'injurier.

Le président. — Telle n'était pas mon intention, M^e Bonbec. Ma demande constituait plutôt un éloge, le tribunal appréciant hautement les mérites littéraires du *Journal de Liège*.

M^e Bonbec (à mi-voix). — Lorsqu'il s'agit de s'endormir, probablement ?

Le substitut (qui a entendu). — Sous ce rapport, maître Bonbec, votre éloquence suffit.

M^e Bonbec (avec aigreur). — L'honorable organe de la loi peut être persuadé que je ne me permettrai pas de lui faire la concurrence. Le respect que je professe pour un membre aussi distingué de la... (Le président croyant que les plaidoiries commencent, s'endort tout doucement, les assesseurs dorment déjà.)

M^e Bonbec (continuait)... ne m'aurait jamais laissé oublier les égards que je dois à... (Une sonnerie de clairon éclate dans la cour du Palais.)

Le président (réveillé en sursaut). — La cause est entendue.

M^e Bonbec. — Mais, monsieur le président, le prévenu n'a pas encore été interrogé.

Le président. — Ah, c'est juste, j'étais distrait (au prévenu). Vous dites donc que vous êtes homme de lettres.

Le prévenu. — Oui, monsieur le président, je peints les enseignes.

Le président. — Ah, c'est ainsi que vous l'entendez. Et que faisiez-vous quand on vous a surpris sur le toit d'un grand magasin ?

Le prévenu. — Je cherchais de l'ouvrage, monsieur le président.

Le président. — Vous cherchez de l'ouvrage, à trois heures du matin, sur les toits ?

Le prévenu. — Gnia pas d'heure pour les honnêtes gens.

Le président. — Et comment vous étiez-vous procuré la somme de mille francs trouvée en votre possession ?

Le prévenu (avec fierté). — En exerçant mon art, monsieur le président.

Le président. — Il paraît que l'on gagne beaucoup d'argent, dans votre métier, puisqu'on peut économiser mille francs en quinze jours, car quinze jours avant votre arrestation, vous étiez encore dans un dépôt de mendicité je pense ?

Le prévenu. — Je faisais des études de mœurs.

Le président. — Très bien, mais comment m'expliquerez-vous que, précisément cette nuit où vous avez été arrêté, on dérobait mille francs, dans une maison voisine de celle sur laquelle vous cherchiez de l'ouvrage ?

Le prévenu. — Je n'en sais rien, monsieur le président. C'est une fatalité.

Le président. — Très bien, le tribunal appréciera. Passons à l'audition des témoins.

(Trois agents viennent déclarer que le prévenu a été surpris la nuit, sur un toit et que l'on a trouvé en sa possession une somme de mille francs, volée pendant la même nuit.)

Le président. — La parole est au ministère public.

Le substitut. — Messieurs, je ne ferai pas de phrases. Le crime reproché à l'homme qui se trouve devant vous, est d'ailleurs trop abominable pour qu'il soit nécessaire de... (le tribunal s'endort) ... s'étendre longuement sur l'individu qui doit nécessairement l'avoir commis. Cependant, messieurs, si je voulais aborder cette partie de ma tâche, j'arriverais aisément à vous démontrer que... (une sonnerie de clairon éclate dans la cour.)

Le président (brusquement réveillé). — La cause est entendue. Le prévenu est condamné à...

Le substitut. — Mais, monsieur le président, je n'ai pas fini.

Le président. — Ah... continuez alors. (A part) Je me suis réveillé trop tôt. Maudit clairon va !

Le substitut. — L'homme qui comparait devant le tribunal est une ancienne connaissance de la justice, condamné trois fois pour vols avec effraction et escalade ; il est donc impossible, messieurs, qu'il soit, dans le cas qui nous occupe, aussi innocent que va vous le dire l'éminent avocat siégeant au banc de la défense et je n'hésite pas à réclamer, contre cet homme dangereux, le maximum de la peine.

(Une sonnerie de clairon retentit dans la cour.)

Le président (se réveillant). — La cause est entendue ; le prévenu est...
M^e Bonbec. — Mais, Monsieur le président, je n'ai pas encore parlé.

Le président. — Comment, vous n'avez pas encore... (Avec résignation). Eh bien allez-y... (Il se pelotonne dans son fauteuil et se rendort.)

L'avocat. — Après l'éloquent réquisitoire de l'honorable organe de la loi, je me résignerai assurément à garder le silence, si je n'étais convaincu de l'innocence complète, absolue de mon client.

Si celui-ci, ainsi qu'on vient de vous le rappeler, a souvent comparu devant les tribunaux, n'en cherchez la cause que dans le vif désir qu'il éprouvait de se trouver dans la société des magistrats distingués, dont il adore la conversation vive et animée.

(En ce moment, une musique de régiment traversa la cour du palais, en jouant une marche militaire. Tout le tribunal se réveilla en sursaut.)

Le président (furieux). — Ah ça, il n'y a donc pas moyen de... juger tranquillement dans cette boîte-ci. Cela ne peut pas durer (Se levant). Je vais me plaindre au premier président.

Bonbec. — Mais, Monsieur le président, et mon client.

Le président. — Qu'il aille se faire condamner ailleurs et qu'il me fiche la paix sans tambour ni trompette surtout ! (Il sort en courant. Les autres juges se rendorment.)

CLAPETTE.

Un Beau-Père trop surveillé

Ernest et Isidore, deux vieux amis de collège, causent tranquillement.

UNE VOIX, à la cantonade. — Mon gendre !

ERNEST, criant. — Voilà beau-papa !

LA VOIX. — Pourquoi avez-vous fermé la porte de ma chambre ?

ERNEST, à Isidore. — Pour qu'il ne s'en aille pas sans que je le sache, le vieux malin. (Criant.) Attendez ! je vais aller ouvrir.

On entend un certain nombre de jurons formidables poussés par l'infortuné prisonnier.

ISIDORE. — Alors, tu enfermes ton beau-père ? Est-ce qu'il mord ?

ERNEST. — Ah ! il me donne bien du mal à garder, le gredin ! Non, tu ne peux pas t'imaginer de quoi ce vieux sacrilège est capable. Lorsque j'épousai Mlle Eulalie Bicornéau, je ne me doutais pas de tout ce qui m'attendait. A peine la cérémonie terminée, après m'avoir poussé sa fille dans les bras, il me dit à l'oreille : Rendez-la la heureuse ; quant à moi, je redeviens garçon, et en avant la faridondaine !

Ces paroles troublèrent ma première nuit de noces ; j'étais inquiet, distrait, je me conduisais nonchalamment ; je ne cessais de me dire : Ah ça ! qu'est-ce qu'il entend, le beau-père, par « la faridondaine » ? Est-ce qu'il aurait l'intention de mener une vie de Polichinelle ! Il ne manquerait plus que ça... pour qu'il devore l'héritage de sa fille, un héritage qui m'appartient — certainement je ne me serais pas chargé de sa fille sans ça. Je ne dis pas qu'elle ne soit pas gentille, mais sans dot, brrr ! Faut pas me la faire !

Alors, je résolus de confesser beau-papa et de lui demander une explication catégorique du mot : faridondaine ; je n'en eus pas la peine. Le lendemain, en entrant brusquement dans le salon, je le trouvai occupé à pincer la taille de la bonne. J'arrivai à temps : « O beau père ! » m'écriai-je.

— Eh bien ! me dit-il effrontément, je suis garçon, et en avant la faridondaine !

Je ne dis rien, mais je grinçai. Ah ! je t'en ficherais, moi, de la faridondaine ! murmurai-je. Et depuis ce jour, je surveille mon beau-père, je me suis constitué son ombre, son caniche ; je lui fais manquer ses rendez-vous, j'envoie des lettres anonymes aux maris, et je lui souffle ses cocottes.

Ce n'est pas une sinécure que j'exerce là. Si tu savais à quels travaux d'Hercule je suis réduit.

D'abord, je renvoyai naturellement la bonne qui se laissait si facilement séduire. Je bouleversai tous les bureaux de placement pour trouver une femme de chambre qui n'eût pas de taille à pincer, peine perdue ! Mon gredin de beau-père trouvait toujours moyen d'y porter des mains profanes.

Et alors, ce fut dans mon ménage un galop effréné de bonnes de toutes couleurs et de tailles diverses, mais toujours d'un abord aussi déplorablement facile.

Je pris un parti désespéré. Je me dis : Papa beau-père est vieux et chauve, moi, je suis jeune, et sans être un Apollon, je

suis légèrement séduisant, une femme hésitera pas entre nous deux ; et alors, résolument je fis la cour à mes bonnes, — aucune ne me résista.

Ah ! quelle affreuse existence mêlée de gaillon et d'oponax !

Seulement, mon sacrifice était inutile, car, si elles me préféraient, elles me préféraient également mon impitoyable beau-père. Quand je fis cette découverte, je me fâchai tout rouge il y eut une scène avec beau-papa déserta notre foyer pour aller se faire un nid ailleurs.

Mais je le surveillai toujours, la guerre continua acharnée, impitoyable ; il prit une gouvernante, je la lui soufflai et la mis dans ses meubles.

Dégoûté des gouvernantes pour tout faire, beau-papa revint repentant à la maison, jurant de ne plus mettre les pieds dans la cuisine et de respecter les bonnes. Il tint son serment, mais il se lança sur les cocottes.

Ah ! il me donna bien du mal. Sans cesse en éveil, je soudoyais les commissionnaires, interceptais les lettres, donnais des rendez-vous aux belles-petites dans des quartiers différents, et... j'étais obligé de m'y rendre. C'est bien fatigant d'empêcher un beau-père de faire des bêtises ; certes, il ne les faisait pas, mais je les faisais à sa place !

Avec tout cela, pas moyen de m'occuper de ma femme ; et si je ne t'avais pas là, toi, mon vieil ami dévoué, pour lui tenir compagnie pendant que je cours chez une Paquita, je crois que j'en deviendrais fou. Merci pour ce service, tu dois bien t'ennuyer, pauvre cher.

ISIDORE. — Oh ! non, je t'assure. Nous passons de douces soirées au coin du feu.

ERNEST. — Pendant que je fais anti-chambre dans une armoire pour m'entendre appeler « mon gros lapin ».

ISIDORE. — Nous lisons à haute voix... des choses édifiantes : Paul et Virginie... ça rend meilleur.

ERNEST, attendri. — Ah ! mon ami, que de remerciements !

ISIDORE, à part. — Il est bête de me remercier comme ça, c'est gênant.

ERNEST. — J'espère que tu voudras bien me rendre encore le même service ce soir.

ISIDORE. — Oui, mon ami, nous parlerons de toi.

ERNEST, ravi. — De moi !

ISIDORE. — Oui, ça rend meilleur.

ERNEST. — Moi et Paul et Virginie !

ISIDORE. — Vous vous partagez nos tranquilles soirées au coin du foyer domestique.

Bicornéau fait irruption dans la salle avec une servure à la main.

BICORNEAU, furieux. — Mon gendre, m'expliquez-vous ce que cela signifie !... je suis parvenu à la faire sauter, mais ça n'a pas été sans peine.

ERNEST. — Tiens, c'est vrai, je vous avais oublié.

BICORNEAU. — Mais pourquoi m'avez-vous renfermé ?

ERNEST. — Moi !... c'est par erreur, sans doute.

BICORNEAU. — Je suis pressé, je file, je n'ai que le temps. Bonsoir, mon gendre, je ne dînerai pas ici.

ERNEST, à Isidore. — Oh ! le gredin, je sais où il va !... chez Cora !... j'ai intercepté la lettre. (Haut.) Beau-papa, je vous accompagne.

BICORNEAU. — Non, ce n'est pas la peine.

ERNEST. — Vous m'obligerez, nous ferons route ensemble.

BICORNEAU. — Non, Monsieur !

ERNEST. — Si, Monsieur !

BICORNEAU. — Vous allez encore recommencer !

ERNEST. — C'est vous qui y mettez de la mauvaise volonté !

Pendant qu'ils se disputent, la bonne entre doucement et glisse un billet entre les mains d'Isidore.

Celui-ci l'ouvre et lit rapidement :

« Mon ami »

« J'ai acquis la preuve des infidélités sans nombre de mon affreux mari ; à la première je me venge. »

« EULALIE, NÉE BICORNEAU. »

BICORNEAU, continuant à se disputer. — Alors c'est bien, Monsieur, je resterai. (Il s'assied.)

ERNEST, avec joie à Isidore. — Voilà ce que j'espérais, garde-le le plus longtemps possible. Et moi, je saute dans une voiture et vais lui souffler cette petite Cora. (Il sort.)

BICORNEAU, après un moment de silence. — Il doit être loin, je m'en vais chez Cora. Bonsoir monsieur Isidore, amusez-vous bien.

ISIDORE. — Et moi, je vais tenir compagnie à madame Bicornéau... O amitié !... tromper un ami !... après tout, ça n'est pas moi, c'est sa femme qui le trompe, c'est bien différent.

JULES DEMOLIENS.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 7 1/2 h. — Rid. à 8 0/0 h.

Dimanche 20 mai 1883.

Dernière représentation avec le concours de M^{me} Devoyod et de M. Jourard, de la comédie française et des artistes des principaux théâtres de Paris.

Le monde où l'on s'ennuie, comédie en 3 actes.

La Perle, comédie nouvelle en 3 actes.

PRIX DES PLACES : Fauteuils, 3 fr. ; Stalles, fr. 1-05 ; Pourtours et Gale ie, 1 franc.

N.-B. — La salle sera parfaitement aérée et les jardins horticoles brillamment éclairés seront accessibles au public.

Pour paraître dans le courant du mois de Mai

La Liberté

Organe de la politique progressiste

Un numéro : 5 centimes

VILLE DE SPA

ANNÉE 1883

PROGRAMME DES FÊTES

Qui auront lieu pendant la

SAISON DES EAUX

Mai.

Mercredi 16. — Inauguration des concerts de symphonie, sous la direction de M. L. Guillaume.

Juin.

Samedi 9. — Tir aux pigeons. Prix d'ouverture.

Dimanche 10. — Première réunion de courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. 1^{re} journée.

Lundi 11. — Tir aux pigeons. Prix du Barisart.

Samedi 16. — Tir aux pigeons. Grand prix de la Sauvenière.

Dimanche 17. — Courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. 2^{me} journée.

Lundi 18. — Tir aux pigeons. Prix du Sart.

Jeudi 21. — Inauguration des concerts de grande Symphonie sous la direction de M. L. Jahn, et des concerts d'harmonie sous la direction de M. L. Guillaume.

Samedi 23. — Tir aux pigeons. Prix de la Géronstère.

Dimanche 24. — Courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. 3^{me} journée.

Ouverture du théâtre.

Lundi 25. — Tir aux pigeons. Prix du Prince de Condé.

Illumination de la place Royale.

Samedi 30. — Tir aux pigeons. Prix du Casino.

Juillet.

Dimanche 1^{er}. — A 7 heures du soir, dans la Galerie Léopold II, concert d'une société étrangère avec le concours de la grande Symphonie.

Vendredi 6 et samedi 7. — Tirs aux pigeons. Grand prix de Spa.

Dimanche 8. — Courses de vélocipèdes.

Lundi 9. — Fête de nuit au Parc de Sept-Heures. Concert par l'Harmonie et la Symphonie. Illumination, Feux de Bengale.

Samedi 14. — Tir aux pigeons. Prix du Tonnelet.

Dimanche 15. — Seconde réunion de courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. 4^{me} journée.

Jeudi 19. — Bal d'enfants gala, au jardin d'hiver, sous la direction de M. Fortier.

Samedi 21. — Tir aux pigeons. Prix des Fontaines.

Dimanche 22. — Ascension d'un ballon monté dans le parc de Sept-Heures sous la direction du célèbre aéronaute Godard.

Vendredi 27. — Tir aux pigeons. Prix du Pouhon.

Dimanche 29. — Courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. 2^{me} journée.

Lundi 30. — Fête à Barisart. De 2 à 4 heures, bal et tombola offerts aux enfants des abonnés du Casino. Dîners en pique-nique. De 7 à 9 heures, concert d'harmonie. Illumination, feu d'artifice tiré sur la pièce d'eau, feux de Bengale.

AOÛT.

Jeudi 2. — Grand bal et cotillon offerts aux enfants au jardin d'hiver.

Samedi 4. — Tir aux pigeons. Prix d'août.

Lundi 6. — Fête de nuit au Rond-point du Parc de Sept-Heures. Concert d'harmonie et de Symphonie. Projections lumineuses. Tableaux fondants. Feux de Bengale.

Samedi 11. — Tir aux pigeons. Prix de clôture.

Lundi 13. — Fête de nuit à la Géronstère. De 2 à 4 heures, bal et tombola offerts aux enfants des abonnés du Casino. Dîners en pique-nique, concert d'harmonie et de Symphonie de 7 à 9 heures. Illumination du parc. Feu d'artifice. Feux de Bengale.

Samedi 18. — Grand bal costumé offert par le Turf-Club dans les salons du Casino.

Dimanche 19. — Grande fête de nuit dans le Parc de Sept-Heures, avec le concours de la Symphonie et de la célèbre Société des Chœurs de Gand. Feu d'artifice tiré dans la montagne. Feux de Bengale.

Vendredi 24. — Grand concert offert aux abonnés dans les salons du Casino.

Dimanche 26. — Exposition de fleurs etc. au jardin d'hiver.

Lundi 27. — Deuxième journée de l'exposition.

Jeudi 30. — Bal et cotillon offerts aux enfants des abonnés.

Septembre.

Dimanche 2. — Fête de Spa.

Grande fête internationale de gymnastique dans le Parc de Sept-Heures, donnée par la Société gymnastique *La Spadoise*.

A 9 heures du soir, grand bal populaire paré et travesti au salon Levoz.

Lundi 3. — Illumination de la place Royale et du Parc. Concert et promenade aux flambeaux dans la montagne et en ville.

Aux jours à fixer par le Turf-Club, grands steeple-chases sur l'hippodrome de Spa.

Chasses à courre et à tir.

Indépendamment des fêtes indiquées ci-dessus et des nombreuses fêtes sportives et autres à organiser par le Turf-Club, il y a musique 2 fois par jour dans le Parc de Sept-Heures et sur la place Royale. Bal à grand orchestre tous les samedis et tous les autres jours, soirée dansante au Casino. Bal d'enfants tous les jeudis. Théâtre les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Casino, et les fêtes à M. Lemaire-de-Warzee, Directeur.

Ainsi adopté par le Conseil communal, en séance du 27 avril 1883.

Le Secrétaire, J. L. PERA.

Le Bourgmestre, H. PELTZER.

Liège — Imp. Em. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

AU BOULEVARD

CROQUIS D'APRÈS NATURE.

L'INDOLENTE



LA PLANTUREUSE



LA CATAPULTUEUSE



LA DIAPHANE



LA TRIOMPHALE



PAR
CRAC

